

L'Abelie de la Nouvelle-Orléans... PUBLISHED BY THE NEW ORLEANS PUBLISHING CO. LIMITED.

323 rue de Courtes, New Orleans, La. 70001.

Address at the Post Office of New Orleans to Second Class Matter.

POUR LES PETITES ANNONCES DE DEMANDES, VENTES, LOGATIONS, ETC. ON SE SOLDENT AU PRIX REDUIT DE 10 CENTS LA LIGNE, VOIR UNE AUTRE PAGE DU JOURNAL.

TEMPERATURE.

Table with 2 columns: Time (7h du matin, midi, 3 P.M., 6 P.M.) and Temperature (Fahrenheit Centigrade).

LE NOUVEAU GOUVERNEUR DE LA LOUISIANE.

M. Luther E. Hall, ancien juge à la Cour Suprême de l'Etat, a été inauguré hier à Baton Rouge, gouverneur de la Louisiane. M. Hall arrive au pouvoir dans les conditions les plus heureuses...

course d'inauguration; il est digne du patriote dévoué à ses concitoyens, soucieux d'augmenter la richesse publique et d'élever le niveau moral, digne enfin du gouverneur d'un Etat appelé à de hautes destinées.

Les appointements d'un capitaine anglais

Avec la manie du gigantisme, adoptée si malheureusement par les compagnies de navigation trans-océaniques, le salaire des officiers de paquebots n'a pas augmenté. C'est même avec une certaine stérilité que les sujets britanniques, grands voyageurs sur mer, comme on sait, ont appris à quel taux les armateurs présentent leurs services. Un journal londonien-parisien, le "Daily Mail", publiait, l'autre jour, ce tableau suggestif:

A SON TOUR!

On télégraphie que, de passage à Territet, sur les bords du lac de Genève, M. Lépine, préfet de police, a été arrêté par un gendarme vaudois et menacé de contravention parce que sa machine n'était pas munie de la plaque réglementaire.

INCENDIE.

Une alarme a été donnée hier après-midi à deux heures pour un feu découvert dans la demeure de Mortimer Mercadet, rue Baronne, 616. Les dommages, d'environ \$400, sont couverts par une police d'assurance.

Inauguration du gouverneur LUTHER E. HALL.

Grand concours de citoyens éminents de toutes les parties de l'Etat.

Discours remarquable du nouveau chef du gouvernement louisianais.



GOUVERNEUR LUTHER E. HALL.

Baton Rouge, 20 mai 1912. En présence d'une foule accourue de tous les points de l'Etat, M. Luther E. Hall a assumé aujourd'hui les fonctions de gouverneur de l'Etat de la Louisiane, fonctions auxquelles il a été réélu par un vote de ses concitoyens.

ment où une partie de la Louisiane est dévastée par l'inondation.

La cérémonie a commencé par une prière impressionnante du Rév. David Sessums, évêque épiscopalien de la Louisiane.

Cette prière terminée le juge Hall a prêté, en face de toute l'assemblée, le serment d'usage qui lui a été administré par le juge Breaux, président de la Cour Suprême de l'Etat.

M. Hall d'une voix ferme a prononcé ensuite un discours d'inauguration dont nous donnons ci-après quelques extraits.

Le gouverneur s'est exprimé en ces termes:

Concitoyens: La coutume requiert que celui qui a été choisi comme chef exécutif de l'Etat, en entrant en fonctions, expose par un discours le but général et le politique de son administration. Dans le cas actuel cette coutume perd beaucoup de son importance...

Le peuple demande une politique plus haute et plus propre des partis. Il exige la substitution du pouvoir politique et ne veut plus se contenter d'une simple ombre.

Un système plus large d'élections primaires est venu concilier cette demande de progrès dans les rangs des partis. Ce système fournit une base solide et durable pour la république idéale.

Il est juste, car c'est par ce moyen seul que l'intégrité des partis politiques peut être maintenue et que les partis peuvent être obligés de conformer leur conduite à la volonté du peuple.

La route de la réforme reste par ce moyen toujours ouverte. Les objections sont écartées du chemin du progrès.

Les fonctionnaires publics sont tenus plus strictement à rendre compte de leur conduite officielle et, sans révolution, les nouveaux idéaux qui prennent racine dans l'esprit public peuvent être expérimentés et mis à l'épreuve.

La route de la réforme reste par ce moyen toujours ouverte. Les objections sont écartées du chemin du progrès.

Les fonctionnaires publics sont tenus plus strictement à rendre compte de leur conduite officielle et, sans révolution, les nouveaux idéaux qui prennent racine dans l'esprit public peuvent être expérimentés et mis à l'épreuve.

La route de la réforme reste par ce moyen toujours ouverte. Les objections sont écartées du chemin du progrès.

Les fonctionnaires publics sont tenus plus strictement à rendre compte de leur conduite officielle et, sans révolution, les nouveaux idéaux qui prennent racine dans l'esprit public peuvent être expérimentés et mis à l'épreuve.

et sa détermination a ainsi déclaré sa volonté en termes qui ne peuvent rester inaccomplis.

Il n'y a jamais eu un mandat plus précis que celui issu du scrutin du 23me jour de janvier, et je suis sûr que tous les démocrates, sans égard à la faction sous laquelle ils se rangent, l'accepteront comme le mandat du parti, travailleront avec harmonie et bien dans un effort de promouvoir la propre législation désirée par le peuple.

Ce referendum anticipé a clairement multiplié les demandes du peuple et, comme ses fidèles serviteurs, nous qui avons été élus par lui, nous avons reçu nos instructions.

Un fonctionnaire public est un serviteur public qui a le devoir moral et légal de donner un fidèle service au peuple, sa volonté lorsqu'elle a été exprimée et son bien lorsque sa volonté n'a pas été exprimée, doit être son seul guide.

Lorsqu'il va au-delà et use du pouvoir qui lui a été conféré pour satisfaire ses propres intérêts ou les intérêts égoïstes d'autrui, il devient un usurpateur et un concussionnaire au pouvoir.

Comme gouverneur élu par le peuple et commis par lui, je propose de m'en tenir fermement aux principes énoncés dans la plateforme par laquelle j'ai été choisi et aux réformes constructives qu'elle contient.

Mon but sincère et constant sera de servir le peuple fidèlement et impartialement et de faire tout ce que je pourrai dans l'étendue légitime de mon pouvoir pour combler ses vœux et promouvoir le bien commun.

Je pourrai faire des erreurs, mais pour elles je demande d'avance une indulgence charitable.

Le département législatif étant une branche indépendante du gouvernement, c'est à l'Assemblée générale que le peuple doit avoir recours en dernier ressort pour la propre expression législative de sa volonté. Cette assemblée est solidement démocratique. Il n'y a aucun puissant parti d'opposition qui puisse entraver dans son œuvre.

Comme Démocrate, chaque membre de l'Assemblée, le suis moi-même, par le verdict populaire par lequel je suis parti, et par ses obligations comme un fidèle serviteur public, de tendre une main servable pour exécuter les décrets du peuple et travailler en harmonie de manière que l'administration puisse faire avancer autant que possible le développement matériel et les progrès sociaux et économiques de l'Etat.

On peut compter que l'Assemblée Générale, composée d'hommes de haut caractère, exercera ses importantes fonctions en tenant compte des vœux et des besoins du peuple.

Le gouverneur Hall a ensuite mentionné les questions les plus importantes de l'heure présente, qui intéressent particulièrement le développement et la prospérité de notre Etat.

Parlant de la crue du Mississippi et des désastres qui en ont résulté, il a déclaré que le devoir du gouvernement fédéral était, en toute justice, de s'occuper de la construction et de l'entretien des levées, de manière à soulager le peuple des divers états riverains de cette vaste contrée.

Le fardeau placé sur la population pour protéger les maisons et les propriétés, n'est pas naturel. Sans vouloir discuter la question d'avantage, je n'hésite pas à déclarer que je suis en faveur d'un contrôle absolu et complet du gouvernement fédéral sur les levées.

Le gouverneur a fait ensuite mention des grands travaux de drainage qui se poursuivent en ce moment dans plusieurs paroisses du sud de l'Etat, et a recommandé la création de bonnes routes, puis a terminé son discours en ces termes:

"Si nous accomplissons bien notre devoir le résultat est assuré, et une prospérité durable comme nous n'en avons pas connue dans le passé, sera notre récompense."

La calamité actuelle qui frappe directement une partie de l'Etat ne découragera pas notre population.

"Je crois fermement que cette leçon a été donnée par le fondement de cœur des citoyens américains et a touché la corde sensible dans des millions de poitrines, et que ce sentiment se résumera en forçant la nation à faire son devoir."

Je crois que la description des terres inondées dans la grande vallée du Mississippi par les crues de souffrance de nos frères américains, et ont frappé plus profondément la conscience nationale que tous autres appels pourraient l'avoir fait et que la fin de notre longue lutte est en vue. Avant longtemps nous

devons toujours garder le souvenir. Et maintenant, ajoute Mme Talbot, j'aurais bien besoin qu'on m'explique ce qui se passe. Elle se sentait un peu perdue.

— Rassure-toi, fit-il. Vois je ne suis ni inquiet, ni troublé; je suis d'oh partent ces inventions, et je me charge d'y remédier.

Précisément nous venions de décider, Françoise et moi, qu'il valait mieux tout l'apprendre! — Françoise! elle est donc ici! s'écria Mme Talbot.

— Oui, chère madame, après de grandes épreuves, me voici revenue. J'ai eu recours à la protection de M. Talbot. Il a bien voulu me la promettre.

— Maman, maman, sois honnête, le malentendu est dissipé, Françoise me pardonne... elle m'a rendu son amour, elle est de la famille. — Elle connaît nos secrets les plus intimes, les plus tristes... n'est-ce pas naturel? Nous ne faisons plus qu'un elle et moi... et bientôt tu satisfiras ton plus cher désir en l'appelant: ma fille!

— Ma fille! venez m'embrasser! s'écria la vieille dame en ouvrant ses bras à la charmante créature. Il y a si longtemps que j'ai envie de vous nommer ainsi!

Françoise eut un autre bonjour en cette mémorable journée; celui de recevoir les baisers d'une mère.

Ce fut une caresse dont elle devait toujours garder le souvenir. Et maintenant, ajoute Mme Talbot, j'aurais bien besoin qu'on m'explique ce qui se passe. Elle se sentait un peu perdue.

— Rassure-toi, fit-il. Vois je ne suis ni inquiet, ni troublé; je suis d'oh partent ces inventions, et je me charge d'y remédier.

Précisément nous venions de décider, Françoise et moi, qu'il valait mieux tout l'apprendre! — Françoise! elle est donc ici! s'écria Mme Talbot.

— Oui, chère madame, après de grandes épreuves, me voici revenue. J'ai eu recours à la protection de M. Talbot. Il a bien voulu me la promettre.

pourrons rester debout sur ces levées et contempler sans crainte et sans tremblement le fleuve puissant, et voir s'étendre jusqu'à l'horizon les champs fleuris de la plus belle partie de ce continent, non plus accablés sous la menace du désastre mais joyeux dans l'air le plus pur et ensoleillé et la brise la plus embaumée qui aient jamais voltigé ou souri en aucune partie de la terre."

Des applaudissements frénétiques ont accueilli la péroraison de ce discours, et l'ovation qui a été faite au gouverneur sera assurément un de ses meilleurs souvenirs.

La cérémonie s'est terminée par une bénédiction donnée par le Rév P. Drossaert, curé de l'église St-Joseph, à Baton Rouge.

Physionomie des assassins.

Au cours d'une des dernières séances de l'Académie des sciences, M. Edmond Perrier a communiqué à cette haute assemblée les grandes lignes d'un intéressant travail des docteurs Marie et Léon Mac Auliffe, sur la physionomie des assassins.

Grâce au concours du service anthropométrique de la préfecture de police, c'est-à-dire, grâce à des données sûres et inébranlables, on a pu étudier la photographie métrique, face et profil, de 250 individus condamnés pour assassinat et tirer de leur examen des conclusions pleines d'intérêt.

Quelques-uns de ces criminels présentent comme particularité des faces qui semblent rectangulaires, d'autres losangiques, d'autres en pyramides, d'autres des faces "en tonneau".

Catégorisés en types définis en anthropométrie, 121 d'entre eux répondent au type musculaire celui que le public parisien désigne volontiers sous le nom de "coasteau"; 49 au type masculin digeste; 26 au type indécis; 2 au type musculo-respiratoire; 10 au type cérébro-musculaire; 6 au type cérébro-digestif; 4 au type digeste; 3 au type respiratoire; 1 au type cérébro-respiratoire; enfin, au type cérébral.

Les asymétries sont fréquentes. Sur ces deux cent cinquante cas, on constate une asymétrie prédominante droite soixante-treize fois et à prédominance gauche quarante-huit fois.

En résumé; 1° l'assassin recrute surtout dans le type masculin; 2° un très grand nombre d'assassins ont subi un développement massif pendant la période de croissance; mais ce fait a leur cas particulier et s'explique assez chez les honnêtes gens. Ce développement explique la fréquence de la grande envergure signalée par l'école de Lombroso; 3° un nombre assez élevé d'assassins sont un mélange du type musculaire et du type digeste; 4° il est assez naturel que, comme on l'a dit, "les gros appétits se voient par des doubles muscles puissants déterminant à l'obésité. Or, on a vu des assassins expliquer la fréquence chez les assassins de ces grandes mandibles signalées maintes fois par les anthropologistes et attribuées par erreur à l'existence d'un type grossier, d'ailleurs tout théorique et plus ou moins rattaché aux anthropoïdes.

L'acte meurtrier a surtout pour cause le milieu social déficient dans lequel ils ont vécu un certain nombre d'individus. On ne peut pas dire, par conséquent, que l'assassin, par désir impérieux de jouissances, etc. Il y a de la criminalité, en dehors de maladies mentales héréditaires et de dégénérescence héréditaire elle-même n'est qu'une résultante des actions de milieu accumulées sur une série ancestrale.

Feuilleton

—DE—

L'ABELLE DE LA N. O.

No 87 Commencé le 6 février 1912.

LE

Chasseur Maudit

GRAND ROMAN INEDIT

Par ELY MONTCLERC

SECONDE PARTIE

X

Maintenant qu'il était d'accord, Michel fut vite pris ses dispositions. Il devenait néces-

saire de mettre Mme Talbot au courant de ce qui s'était passé... Le secret vis-à-vis d'elle ne pouvait être gardé.

D'instinct, conclut Talbot, que je lui apprendrai le bien et le mal tout ensemble. Si la vérité l'afflige, je saurai la rassurer en lui montrant que bientôt ce malheureux insensé sera rendu inoffensif.

Vous ne connaissez pas sa demeure, vous ne savez pas sous quel nom il se cache, mais le pseudo Saint-Cynan nous servira d'indicateur. Il parlera de lui, je vous en réponds!

Toutes ces conversations avaient pris du temps. Quatre heures de l'après-midi venaient de sonner. A plusieurs reprises, Mme Talbot avait fait demander son fils.

Chaque fois, il avait dit de répondre qu'il était occupé, en recommandant au domestique de taire la présence de Françoise.

Certainement la vieille dame devait être fort intriguée, inquiète même. Il convenait donc de la rassurer en hâte. Tout à coup il y eut sous les croisées de l'hôtel un torrent de vociférations. Une bande de camelots portant des placards gras encore d'encre d'imprimerie, hurlait dans l'avenue:

— Demandez! Cinq centimes la "Nouvelle Presse", édition spéciale! révélations sensationnelles! Arrestation imminente!

Sur les placards, en lettres hautes de cinq centimètres, on pouvait lire: "Un ministre concussionnaire!"

Des curieux s'assemblaient autour de cette horde bruyante; on achetait l'immense pamphlet, les pièces de cinq centimes pleuvaient. Les camelots faisaient d'excellentes affaires, d'autant plus qu'il ne se trouvait aucun agent dans les environs.

Michel et Françoise s'approchèrent d'une fenêtre; ils parvinrent à lire de loin le titre du pamphlet. La jeune femme blêmit.

— Voyez, voyez, balbutia-t-elle, c'est pour vous... — J'en suis sûr, fit le jeune ministre. J'ai eu la paix tant qu'il vous tenait prisonnière; il avait besoin de vous garder. Maintenant la persécution recommence.

C'est vous prouve le cas qu'il fait faire de la parole d'un fou. Mais cela ne me touche plus; je suis certain d'en venir prochainement à bout. — La porte du cabinet s'ouvrit. Mme Talbot apparut, les traits bouleversés. Elle tenait à la main un des placards imprimés.

— Sans voir la doctoresse, elle le tendit à son fils. — Regarde, dit-elle d'une voix stérile, vous, mon pauvre enfant de quelles horreurs on s'accuse! car, et ce n'est pas nommé, on te vise directement... — Qui donc ressuscite ces calom-

nies épouvantables? Qui invente pareilles infamies?... T'accuser de concussion! toi! toi!

Michel prit sa pauvre chère maman dans ses bras, et l'embrassa de toute sa tendresse. — Rassure-toi, fit-il. Vois je ne suis ni inquiet, ni troublé; je suis d'oh partent ces inventions, et je me charge d'y remédier.

Précisément nous venions de décider, Françoise et moi, qu'il valait mieux tout l'apprendre! — Françoise! elle est donc ici! s'écria Mme Talbot.

— Oui, chère madame, après de grandes épreuves, me voici revenue. J'ai eu recours à la protection de M. Talbot. Il a bien voulu me la promettre.

— Maman, maman, sois honnête, le malentendu est dissipé, Françoise me pardonne... elle m'a rendu son amour, elle est de la famille. — Elle connaît nos secrets les plus intimes, les plus tristes... n'est-ce pas naturel? Nous ne faisons plus qu'un elle et moi... et bientôt tu satisfiras ton plus cher désir en l'appelant: ma fille!

— Ma fille! venez m'embrasser! s'écria la vieille dame en ouvrant ses bras à la charmante créature. Il y a si longtemps que j'ai envie de vous nommer ainsi!

Françoise eut un autre bonjour en cette mémorable journée; celui de recevoir les baisers d'une mère.

Ce fut une caresse dont elle devait toujours garder le souvenir. Et maintenant, ajoute Mme Talbot, j'aurais bien besoin qu'on m'explique ce qui se passe. Elle se sentait un peu perdue.

— Rassure-toi, fit-il. Vois je ne suis ni inquiet, ni troublé; je suis d'oh partent ces inventions, et je me charge d'y remédier.

— Rassure-toi, fit-il. Vois je ne suis ni inquiet, ni troublé; je suis d'oh partent ces inventions, et je me charge d'y remédier.

Précisément nous venions de décider, Françoise et moi, qu'il valait mieux tout l'apprendre! — Françoise! elle est donc ici! s'écria Mme Talbot.

— Oui, chère madame, après de grandes épreuves, me voici revenue. J'ai eu recours à la protection de M. Talbot. Il a bien voulu me la promettre.

— Maman, maman, sois honnête, le malentendu est dissipé, Françoise me pardonne... elle m'a rendu son amour, elle est de la famille. — Elle connaît nos secrets les plus intimes, les plus tristes... n'est-ce pas naturel? Nous ne faisons plus qu'un elle et moi... et bientôt tu satisfiras ton plus cher désir en l'appelant: ma fille!

— Ma fille! venez m'embrasser! s'écria la vieille dame en ouvrant ses bras à la charmante créature. Il y a si longtemps que j'ai envie de vous nommer ainsi!

Françoise eut un autre bonjour en cette mémorable journée; celui de recevoir les baisers d'une mère.

Ce fut une caresse dont elle devait toujours garder le souvenir. Et maintenant, ajoute Mme Talbot, j'aurais bien besoin qu'on m'explique ce qui se passe. Elle se sentait un peu perdue.

— Rassure-toi, fit-il. Vois je ne suis ni inquiet, ni troublé; je suis d'oh partent ces inventions, et je me charge d'y remédier.

— Rassure-toi, fit-il. Vois je ne suis ni inquiet, ni troublé; je suis d'oh partent ces inventions, et je me charge d'y remédier.

Précisément nous venions de décider, Françoise et moi, qu'il valait mieux tout l'apprendre! — Françoise! elle est donc ici! s'écria Mme Talbot.

— Oui, chère madame, après de grandes épreuves, me voici revenue. J'ai eu recours à la protection de M. Talbot. Il a bien voulu me la promettre.

— Maman, maman, sois honnête, le malentendu est dissipé, Françoise me pardonne... elle m'a rendu son amour, elle est de la famille. — Elle connaît nos secrets les plus intimes, les plus tristes... n'est-ce pas naturel? Nous ne faisons plus qu'un elle et moi... et bientôt tu satisfiras ton plus cher désir en l'appelant: ma fille!

— Ma fille! venez m'embrasser! s'écria la vieille dame en ouvrant ses bras à la charmante créature. Il y a si longtemps que j'ai envie de vous nommer ainsi!

Françoise eut un autre bonjour en cette mémorable journée; celui de recevoir les baisers d'une mère.

Ce fut une caresse dont elle devait toujours garder le souvenir. Et maintenant, ajoute Mme Talbot, j'aurais bien besoin qu'on m'explique ce qui se passe. Elle se sentait un peu perdue.

— Rassure-toi, fit-il. Vois je ne suis ni inquiet, ni troublé; je suis d'oh partent ces inventions, et je me charge d'y remédier.

— Rassure-toi, fit-il. Vois je ne suis ni inquiet, ni troublé; je suis d'oh partent ces inventions, et je me charge d'y remédier.

Précisément nous venions de décider, Françoise et moi, qu'il valait mieux tout l'apprendre! — Françoise! elle est donc ici! s'écria Mme Talbot.

— Oui, chère madame, après de grandes épreuves, me voici revenue. J'ai eu recours à la protection de M. Talbot. Il a bien voulu me la promettre.

— Maman, maman, sois honnête, le malentendu est dissipé, Françoise me pardonne... elle m'a rendu son amour, elle est de la famille. — Elle connaît nos secrets les plus intimes, les plus tristes... n'est-ce pas naturel? Nous ne faisons plus qu'un elle et moi... et bientôt tu satisfiras ton plus cher désir en l'appelant: ma fille!

— Ma fille! venez m'embrasser! s'écria la vieille dame en ouvrant ses bras à la charmante créature. Il y a si longtemps que j'ai envie de vous nommer ainsi!

Françoise eut un autre bonjour en cette mémorable journée; celui de recevoir les baisers d'une mère.

Ce fut une caresse dont elle devait toujours garder le souvenir. Et maintenant, ajoute Mme Talbot, j'aurais bien besoin qu'on m'explique ce qui se passe. Elle se sentait un peu perdue.

— Rassure-toi, fit-il. Vois je ne suis ni inquiet, ni troublé; je suis d'oh partent ces inventions, et je me charge d'y remédier.